

# La démarche des investissements d'avenir

- **Des investissements mais pas tous les investissements :**
  - Pas d'infrastructures de transport (à l'exception des TCSP dans la ville de demain)
  - Investissements dans la connaissance et l'innovation (Numérique, Filières vertes (énergie, transports), Santé-biotechnologie...)
  
- **Pas de calendrier pré-établi :** on ne sacrifie pas la qualité des projets au respect d'un échéancier
  
- **Un mode de sélection compétitif :**
  - Appels à projets nationaux
  - Sélection fondée sur les recommandations de jurys internationaux ou d'experts indépendants
  
- **Des modalités d'intervention financières qui recherchent la création d'actifs**
  - On évite la subvention à fonds perdus
  - On privilégie les décisions d'investisseurs avisés (fonds propres ou quasi fonds propres)
  
- **Une recherche d'effet de levier**
  - Surtout grâce aux cofinancements des entreprises
  - Mais aussi des collectivités locales, sans que ce soit un critère d'éligibilité
  
- **Une volonté de développer des éco-systèmes** avec une attention particulière sur
  - Les relations donneurs d'ordre / sous-traitants
  - La recherche partenariale



# Sujets de mise en oeuvre

---

- Il faut quand même faire des choix
- Il faut prendre des risques et accepter le risque d'échec
- Il faut avoir une doctrine d'investissement dans un contexte de grande incertitude
- Il faut éviter le saupoudrage
- Il faut organiser l'évaluation a posteriori